

FORMATION RECYCLAGE MEDICAL 1

 $Forma\ code: 31872\ Code\ NSF: 311U\ Code\ ROME: N3102\ N^{\circ}\ RS/RNCP: 5923$

Formation obligatoire à la formation médicale pour tous les personnels embarqués à bord des navires armés avec rôle d'équipage (Arrêté du 29 juin 2011 du ministère de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement).

Concernant les navires de jauge brute inférieure à 500 ne s'éloignant pas à plus de 200 milles des côtes

OBJECTIFS

Révision des acquis, de la pratique, dans un objectif d'opérationnalité : Être capable d'assurer les premiers secours en équipe-mer, de veiller à l'hygiène et à la prévention des risques, de porter et organiser les soins à bord en étroite collaboration avec le médecin du CCMM lors de téléconsultations, de prendre en charge un blessé, un malade ...

MOYENS PEDAGOGIQUES MIS EN OEUVRE

Techniques pédagogiques	Auxiliaires pédagogiques
• Exposé interactif à l'aide d'un diaporama personnalisé.	Vidéo projecteur avec un diaporama personnalisé et adapté à l'entreprise.
• Démonstrations pratiques et exercices dirigés.	Mises en situation (mannequins LAERDAL)
• Formation dimensionnée à la carte, tenant compte des sollicitations aux apprenants et du navire support.	Moyen divers mis en œuvre selon les besoins et les particularités du navire. Un aide-mémoire pour apprenant

CONTENU DE LA FORMATION

- PREMIERS SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1) : 4 heures la protection, l'alerte, l'obstruction brutale des voies aériennes, le saignement abondant, l'inconscience, l'arrêt cardiaque, les malaises, les plaies et traumatismes.
- HYGIENE ET PREVENTION DES RISQUES (HPR) : 3 heures HPR 1 Prévention des risques professionnels maritimes

PLANNING

SXM SANTE TRAVAIL s'adapte aux spécificités, aux contraintes et aux besoins de votre entreprise. Le planning de formation seraréalisé en concertation afin d'assurer la cohérence et la progression de la formation.

LIEUX

Dans notre salle de cours spécialement dédiée ou dans les locaux de votre entreprise afin de personnaliser la formation,



selon votre choix.

COUT

Un devis sera réalisé au plus juste, tenant compte des sollicitations formulées.

PERSONNEL CONCERNÉ & PRE-REQUIS

Tous les personnels embarqués à bord des navires armés ayant un rôle d'équipage. (Navire de commerce, de pêche ou de plaisance professionnelle).

EFFECTIFS

Des groupes de 10 salariés maximum peuvent être constitués afin de conserver l'efficacité pédagogique.

DURÉE

11 heures sont nécessaires à une bonne appréhension des thématiques spécifiques. (Cf : arrête du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués)

FORMATEURS

L'AFPS 978 met à votre disposition des personnels professionnels, qualifiés. Tous nos intervenants sont experts métier et/ou formateurs professionnels, ils sont les garants de notre expertise.

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à chacun des apprenants, en fin de formation.

Cette attestation devra être remise au service de la délivrance des titres des affaires maritimes en échange du certificat STCW correspondant.

Nous établirons un procès-verbal de formation qui sera remis au responsable hiérarchique.

SECURITE

Au cours de la formation, SXM SANTE TRAVAIL agira conformément aux obligations légales du CODE DU TRAVAIL, et del'arrête du 29 juin 2011 relatif à la formation médicale des personnels embarqués.